

## Séance du 27 octobre 2021

**PRESENTS** : DORFFER Joël – ERHOLD Laurence – ERHOLD Yannick – HUBSCH Mélanie – KERTZINGER Thierry – KNITTEL Jean-Georges – KOCHER Marie - MEYER Tharsice –RUBECK Valérie – STECHER Gaël - STRASSER Damien – STRASSER Daniel - WALTER Karine.

**EXCUSES** : PHILIPPS Serge

Sous la présidence de *PHILIPPS Claude*

Le 27 octobre 2021 à 19H30, les membres du Conseil Municipal d'OBERROEDERN, se sont réunis pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1) Approbation du compte-rendu de la réunion du 1<sup>er</sup> septembre 2021
- 2) Rapport des délégués des syndicats
- 3) Rapport annuel 2020 SMICTOM
- 4) Terrain constructible
- 5) Urbanisme : modification n° 4 du PLUi du Hattgau
- 6) Délibération parcelle SCHWARTZ
- 7) Travaux busage fossé
- 8) Lotissement : mission géotechnique
- 9) Avant-projet rénovation école primaire
- 10) Don des Associations
- 11) Renouvellement de la ligne de trésorerie

Le Maire propose de modifier l'ordre du jour et de rajouter :

- 12) Recensement de la population : dotation
- 13) Congrès des Maires : frais d'inscription
- 14) Divers

Les membres présents approuvent cette proposition.

### **1) APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 9 JUIN 2021**

Le compte-rendu du 1<sup>er</sup> septembre 2021 a été approuvé à l'unanimité.

### **2) RAPPORT DES DELEGUES AUX SYNDICATS**

Syndicat Mixte de la Région de Sultz-sous-Forêts

Le montant de la participation communale est validé.

Les Marchés Publics seront assurés par voie dématérialisée.

Les opérations de déneigement sont confiées à l'entreprise BRAEUNER.

Une formation sécurité sera dispensée aux secrétaires et agents.

Le Ministère de l'Intérieur prendra en charge les frais du sinistre de l'abribus endommagé par un hélicoptère de la Sécurité Civile.

#### SIVOM

La station d'épuration rénovée de Buhl a été inaugurée samedi 23 octobre 2021.

Un prochain chantier est prévu début 2022 par la mise en place d'un réseau d'assainissement gravitaire entre Hatten et la station d'épuration pour éviter d'avoir à utiliser la station de pompage et réaliser ainsi des économies d'énergies.

#### Syndicat des Eaux de Seltz

Les points suivants ont été soulevés :

- renouvellement du marché à bon de commande
- renouvellement de la maîtrise d'œuvre du marché

#### SMICTOM

Le projet de la facturation unique des OMR est géré par un bureau d'études.

Le démarrage du chantier concernant la future déchèterie de Betschdorf prendra du retard vu que l'étude géotechnique doit être complétée afin d'évaluer les volumes à décaisser et à remplacer aux fins de stabilisation du sol. Les imprévus rencontrés auront un impact sur le coût final et engendrent un surcoût des travaux.

### **3) RAPPORT ANNUEL 2020 SMICTOM**

Monsieur le Maire fait part du rapport annuel sur les dépenses et recettes de fonctionnement du SMICTOM en 2020 et de l'évolution des tonnages 2020/2019 des collectes des Ordures Ménagères, de la Collecte sélective, des Conteneurs à verre et des déchèteries.

### **4) TERRAIN CONSTRUCTIBLE**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les associées du cabinet de kinésithérapie ont signé une promesse de vente avec M. SCHWARTZ Bernard pour un terrain constructible pour y implanter un cabinet médical.

Des infirmières, en recherche d'un cabinet médical, seraient intéressées à louer un local à condition que les autorisations d'installation en libéral leurs soient accordées.

### **5) URBANISME : MODIFICATION N° 4 DU PLUI DU HATTGAU**

M. le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que la Communauté de Communes de l'Outre-Forêt a approuvé la modification n° 4 du PLUi du Hattgau sur le ban communal de Betschdorf pour reclasser une parcelle classée IAUX en zone UXa et IIAUX. Cette modification répond aux besoins d'une entreprise créatrice de nombreux emplois et désireuse de se développer à Betschdorf sur une parcelle classée IAUX.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, accepte la modification n° 4 du PLUi du Hattgau.

## **6) DELIBERATION PARCELLE SCHWARTZ**

Le Conseil Municipal,

VU la lettre de Mme SCHWARTZ Marie-louise, domiciliée à OBERROEDERN, rue de l'Herbe n° 17, qui souhaite transférer son bail rural communal au nom de son fils Bertrand SCHWARTZ ;

Vu que la demande de cession répond aux conditions stipulées au contrat de location sous paragraphe VIIIc « cession et sous location » ;

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents :

1. de donner un avis favorable à la demande de cession du bail à ferme de Mme SCHWARTZ Marie-louise à son fils Bertrand SCHWARTZ avec effet du 01 novembre 2021 et aux conditions stipulées dans le contrat initial ;
2. de donner mandat à Monsieur le Maire pour la signature de l'avenant à intervenir ;
3. qu'ampliation de la présente soit faite à :
  - . Sous-Préfecture de Haguenau
  - . Trésor Public
  - . Monsieur SCHWARTZ Bertrand

## **7) TRAVAUX BUSAGE FOSSE**

Monsieur le Maire rappelle, que lors de la dernière réunion, il a été décidé d'engager des travaux de busage et d'entretien du fossé. Il signale qu'une ligne haute-tension de 23 000 Volts est enterrée à côté du busage actuel et propose d'entreprendre ces travaux au cours de l'année 2022 vu que la ligne haute tension sera hors d'usage d'ici l'année prochaine.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, accepte cette proposition.

## **8) LOTISSEMENT : MISSION GEOTECHNIQUE**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que 3 entreprises ont répondu à l'appel d'offre faite par le Bureau d'Etudes BEREST pour la mission d'études géotechniques :

- |                       |            |
|-----------------------|------------|
| - HYDROGEOTECHNIQUE : | 3 796 € HT |
| - GINGER :            | 3 900 € HT |
| - GEOTEC :            | 4 750 € HT |

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

**VALIDE** l'offre de HYDROGEOTECHNIQUE dont le coût s'élève à 3 796 € HT. La dépense est prévue au Budget Primitif 2021 en section d'investissement

**MANDATE** le maire à signer tous les documents afférents au permis de lotir.

## **9) AVANT-PROJET RENOVATION ECOLE PRIMAIRE**

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal l'avant-projet concernant la rénovation de l'école primaire comprenant :

- La réhabilitation des deux salles de classe et des toilettes
- L'aménagement de l'étage en deux logements avec accès hors de la cour de l'école
- L'aménagement de deux parkings à l'arrière du bâtiment

Vu certains points soulevés, il propose de prévoir une réunion avec l'Architecte et la Commission des travaux pour définir un avant-projet et son chiffrage qui seront présentés aux membres du Conseil Municipal lors d'une prochaine réunion.

## **10) DON DES ASSOCIATIONS**

Comme tous les ans, la Commune a décidé d'accepter les chèques de :

- FCO                    10 000 € pour la rénovation des vestiaires  
                              3 100 € pour la mise en place de pare-ballons
- UNASSO            1 800 € pour l'achat d'un lave-verres  
                              + reversement de la consommation électrique

## **11) DEMANDE DE RENOUVELLEMENT LIGNE DE TRESORERIE**

Monsieur le Maire propose de renouveler la ligne de trésorerie d'un montant de 100 000 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **à l'unanimité**,

**DECIDE** de renouveler la ligne de trésorerie.

**AUTORISE** le Maire à signer le contrat.

## **12) RECENSEMENT DE LA POPULATION : DOTATION**

Le Maire informe le Conseil Municipal que l'Etat versera une dotation forfaitaire d'un montant de 939€ pour les travaux de préparation et de réalisation de l'enquête de recensement.

## **13) CONGRES DES MAIRES : FRAIS D'INSCRIPTION**

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal que le Congrès des Maires aura lieu du 16 au 18 novembre 2021 au Parc des Expositions de la Porte de Versailles à Paris. Les frais d'inscription s'élèvent à 95 €. Le Maire sollicite les membres du Conseil Municipal pour valider la prise en charge desdits frais.

Le Conseil Municipal décide **à l'unanimité** de prendre en charge les frais d'inscription qui s'élèvent à 95 €.

#### **14) DIVERS**

La préparation des cadeaux de Noël pour les personnes de l'Age d'Or est fixée au vendredi 10 décembre 2021 à 19 heures et la distribution au samedi 11 décembre 2021.

Les illuminations de Noël devront être mises en place avant le 27 novembre 2021.

La conseillère Mélanie HUBSCH informe que sa voisine demande l'installation d'une poubelle à l'abribus au croisement et de mettre à disposition des sacs pour déjections canines.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a émis un avis favorable pour l'installation d'une poubelle, reste à définir son emplacement.

Le conseiller Gaël STECHER a demandé si le remblai de terre derrière la salle est suffisant pour pouvoir y planter des arbres au printemps prochain.

L'Adjoint Jean-Georges KNITTEL informe que l'Association Foncière prévoit de niveler le chemin d'exploitation n° 31 pour limiter les coulées d'eaux de forte pluie provenant des champs en amont des nouvelles maisons d'habitations de la rue de l'Eglise.

Le conseiller Joël DORFFER signale que la pose de l'enrobé au Camp est mal réalisée.

La séance est levée à 21H00.